

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/7

9 décembre 1996

(96-5178)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

AUTRICHE

Déclaration de M. Hannes Farnleitner
Ministre des affaires économiques
Chef de la délégation autrichienne

Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, et remercier le gouvernement de Singapour d'accueillir la première Conférence ministérielle de l'OMC; je voudrais aussi vous féliciter pour son excellente organisation. J'assure également de ma sincère gratitude les présidents de tous les organes de l'OMC ainsi que le Directeur général, M. Ruggiero, et son Secrétariat, qui tous ont su créer des conditions optimales pour nos travaux.

Après avoir appliqué, deux ans durant, l'ensemble de règles établi par l'Accord de Marrakech, nous nous trouvons ici réunis pour évaluer les résultats obtenus à ce jour et recenser les domaines dans lesquels de nouveaux efforts s'imposent si nous voulons affiner le système commercial mondial. Le fait que cette Conférence ministérielle ait lieu dans un pays appartenant à la région du monde où le dynamisme économique est le plus grand prend valeur de symbole. Beaucoup pourraient suivre le modèle de Singapour eu égard aux fondements à donner à la compétitivité économique et à l'usage qui doit en être fait.

Le système commercial multilatéral est sorti renforcé du Cycle d'Uruguay. La mise en oeuvre au niveau national de ce succès représente une entreprise délicate pour nombre de pays. Nous sommes persuadés que dans l'ensemble cette entreprise est menée à bien. On ne saurait cependant avoir une idée exacte de la situation sans disposer de données suffisantes. C'est pourquoi nous jugeons indispensable que les obligations en matière de notification soient pleinement respectées.

S'agissant des enjeux nouveaux du commerce international, je me référerai à l'expérience de l'Autriche dont l'économie, l'une des plus faibles de l'Europe après la seconde guerre mondiale, est maintenant parmi les plus efficaces.

Les branches d'activité qui ont été libéralisées (contre leur volonté) dès le début des années 50 sont désormais les plus concurrentielles; elles sont génératrices d'emplois et de revenus élevés. Par contre, les secteurs protégés le plus longtemps possible, comme, par exemple, l'industrie transformatrice alimentaire et certains services comme les télécommunications connaissent à l'heure actuelle une crise structurelle. Nous pensons donc que l'octroi aux concurrents étrangers d'un libre accès aux marchés a été et reste le meilleur moyen de dynamiser les économies.

L'amplification de la concurrence internationale favorise, certes, les changements structurels mais elle est aussi cause de nombreuses plaintes de la part des producteurs, des travailleurs et de leurs organisations et, de façon croissante, de certains groupes de consommateurs.

En Autriche, ce qu'il est convenu d'appeler les questions nouvelles a fait l'objet et fait encore l'objet de délibérations approfondies. Les partis politiques et le Parlement sont très préoccupés par des sujets comme le commerce et l'investissement, le commerce et la concurrence, le commerce et l'environnement et le commerce et les normes de travail fondamentales.

La Commission permanente compétente du Parlement autrichien a adopté la semaine dernière une résolution qui me lie et me conduit à demander instamment à la présente Conférence de constituer un groupe de travail sur les normes du travail fondamentales telles qu'elles sont définies par l'OIT et de donner au Comité du commerce et de l'environnement mandat de poursuivre et d'intensifier ses travaux. En ma qualité d'économiste, je sais par expérience que le respect de ces normes fondamentales n'aura pas d'incidence défavorable sur les avantages comparatifs existants des pays en développement.

Des groupes de consommateurs de plus en plus organisés axent leurs efforts sur l'étiquetage positif volontaire. En Autriche comme dans d'autres pays, les consommateurs donnent la préférence aux produits fabriqués selon les meilleures pratiques et refusent les autres: les premiers effets d'une telle attitude peuvent déjà être constatés. Si cette évolution se poursuit, un nouvel obstacle non tarifaire risque de faire son apparition.

Un libre dialogue sur les domaines nouveaux sensibles permettrait sans doute d'éliminer les entraves à un développement plus poussé du commerce international et de répondre aux critiques toujours plus nombreuses que provoque la mondialisation. Certains, du moins en Europe, estiment que le prétendu "modèle social" de l'Europe est menacé d'extinction.

Tandis que la concurrence augmente à l'échelle mondiale, il nous faut accorder toute l'attention requise à la situation des pays les moins avancés. Nous devons nous employer essentiellement à améliorer l'accès aux marchés pour les exportations de ces pays et à fournir à ces mêmes pays une assistance technique accrue. L'Autriche se félicite à cet égard de ce qu'un plan d'action ait été élaboré à l'intention des PMA.

L'expérience autrichienne me suggère une autre observation: nous savons que nous sommes un pays où les coûts sont élevés et que notre compétitivité est tributaire d'une innovation technologique permanente.

Nous accordons donc la plus grande importance au respect des droits de propriété intellectuelle dans le monde. Comme on le dit communément en Autriche, le "copyright" - le droit d'auteur - n'est pas en soi un droit de copie.

Beaucoup de pays sont présents ici à Singapour mais des Etats importants comme la Russie et la Chine et certains autres attendent encore de devenir Membres de l'OMC. Leur accession - pour autant qu'ils soient disposés à accepter les règles de l'Organisation - imprimerait un élan considérable aux échanges.

Les buts dans lesquels l'OMC a été créée sont remarquables; profitons de l'occasion qui nous est donnée par cette Conférence pour prouver que l'Organisation est elle-même déjà digne d'être remarquée.